

TYPE D'USAGE	GRUPE D'USAGE	CLASSE D'USAGE	USAGES	NORMES (MÈTRES)	
1000	1100	1110	Unifamiliale isolée	MARGE DE RECUL	7.50
		1120	jumelée	MARGES LATÉRALES type 1000	
		1130	contigüe	Aucun service	4.57
	1200	1210	Bifamiliale isolée	1 service	3.00
		1220	jumelée	2 services	2.00
		1230	contiguë	types 2000, 3000 et 4000	
	1300	1310	Multifamiliale isolée	Aucun service	4.57
		1320	jumelée	1 service	3.00
	1500		Maison mobile	2 services	3.00
2000	2100	2110	Services professionnels	MARGE ARRIÈRE type 1000	4.57
		2120	personnels	types 2000, 3000 et 4000	7.50
		2130	éducatifs	HAUTEUR MINIMALE	4.00
	2200	2210	Restauration type 1	HAUTEUR MAXIMALE	
		2220	type 2	groupe 1100, 1200 et 1300	10.00
	2300		Hébergement	type 2000, 3000 et 4000	10.00
	2400	2410	Vente au détail type 1	% MAXIMAL D'OCCUPATION	
		2420	type 2	groupe 1100, 1200 et 1300	30%
		2430	Entrepôts-vente en gros	type 2000, 3000 et 4000	50%
	2500	2510	Automobile type 1	Normes particulières;	
		2520	type 2	R.P.T.M. TYPE 2000	80%
		2530	type 3	N.L.M.	
		2540	type 4	Maisons mobiles (1)	
		2550	type 5	Projet résidentiel intégré	
	2600	2610	Récréation type 1	Projet récréo-touristique intégré (2)	
		2620	(Note 4) type 2	Unité de paysage (2)	
	2700	2710	Élevage type 1	Zone inondable (3)	
		2720	type 2	Zone marécageuse (3)	
		2730	type 3	Glissement de terrain (3)	
3000	3100		Culte et enseignement	Site d'intérêt (3)	
	3200		Culturel	Prise d'eau potable (3)	
	3300		Administration publique	Ensemble architectural (3)	
	3400		Services publics		
	3500		Serv. de santé & sociaux		
	3600		Expaces verts		
	3700		Parcs et terrains de jeux		
4000	4100	4110	Industriel type 1		
		4120	type 2		
		4130	type 3		

Notes: (1) Voir chapitre 12

(2) Voir chapitre 14

(3) Voir chapitre 7

(4) L'usage centre équestre récréatif est spécifiquement interdit dans cette zone.